

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire I: Histoire de l'art médiéval (2HA1151)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	2
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Cyprien Fuchs

Heures de réception: mercredi sur rendez-vous.

Adresse mail : cyprien.fuchs@unine.ch

Contenu

Survol de l'histoire de l'art médiéval du IVe au XVe siècle à travers l'étude d'oeuvres spécifiques. Le contenu détaillé des séances est transmis par l'enseignant au début du semestre.

Forme de l'évaluation

L'évaluation se déroule en deux temps, composés d'une présentation orale et du rendu d'un dossier écrit. Ces étapes sont effectuées seul ou en groupe, selon le nombre d'étudiantEs inscritEs à l'enseignement. La note obtenue est pondérée selon la participation active de l'étudiant/e aux discussions ainsi que du respect des délais et des consignes donnés par l'enseignant.

Dans un premier temps, l'étudiant/e choisit un sujet d'après la liste présentée par l'enseignant. Il/Elle réalise à la date indiquée un exposé de 30 minutes, accompagné d'une présentation PowerPoint ainsi que d'un dossier à distribuer aux autres étudiants contenant une problématique, un plan et une bibliographie. La bibliographie et le plan doivent impérativement être envoyés à l'enseignant au plus tard la semaine précédant leur présentation. Dans un second temps, l'étudiant/e rend un dossier écrit qui prend en compte les remarques et corrections faites par l'enseignant. Ce dossier est distinct de la présentation orale. Il contient un plan, une introduction développant la problématique, une bibliographie et un dossier d'illustrations. Le dossier écrit est rédigé selon les normes de l'IHAM. Il est transmis à l'enseignant par courriel au plus tard un mois après la présentation orale. L'étudiant/e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage. Il/Elle soumet à l'enseignant un nouveau dossier dans un délai de deux semaines à partir du rendu du premier travail par l'enseignant. L'étudiant/e absent/e lors de son évaluation orale ou qui ne rend pas son écrit doit s'annoncer à l'enseignant et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignant est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant l'absence de l'étudiant/e ou le non-rendu de son travail. Se référer à la procédure intitulée « Evaluations internes » disponible sur le site Web de l'IHAM, ainsi qu'au « Règlement d'études et d'examens de la FLSH ».

Documentation

L'inscription sur la plateforme Moodle est obligatoire (mot de passe communiqué lors du premier cours) et doit être réalisée dans les plus brefs délais. Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante :

- Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique :

http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf -

Exposé oral – lignes de force : http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose.pdf - Ethique et

plagiat : http://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Plagiat_guide_etudiants.pdf

Pré-requis

Connaître les normes de présentation (Lignes de force d'un exposé oral) et de rédaction (Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique), disponibles à l'adresse <https://www2.unine.ch/iham/etudiants>

Forme de l'enseignement

Après deux séances introductives visant à présenter la problématique du proséminaire et une séance en extérieur, les séances restantes sont dédiées aux présentations des étudiantEs.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire I: Histoire de l'art médiéval (2HA1151)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Etablir une problématique
- Pratiquer les bases de données bibliographiques et visuelles ainsi que les manuels essentiels à l'histoire de l'art médiéval
- Critiquer les lectures effectuées
- Reconnaître les caractéristiques stylistiques et iconographiques privilégiées durant le Moyen Âge
- Produire une bibliographie ciblée et organisée
- Expérimenter la lecture d'oeuvre
- Organiser son argumentation

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Gérer des projets